

Sud
Sudptt

25-27 rue des Envierges 75020 Paris

www.sudptt.org

sudptt@sudptt.fr 01 44 62 12 00

Fédération des activités postales et de télécommunications

SCOPELEC

Sous traitance...

un naufrage organisé !



Orange- France Telecom a fait le choix de longue date de développer la sous-traitance de nombreuses de ses activités. Si, à l'initiative de Sud, des expertises avaient pu démontrer que la sous-traitance de la maintenance et de la construction réseaux coutait plus cher que l'emploi de salarié.e.s Orange, la direction préférerait externaliser les activités pour complaire aux actionnaires et gagner en flexibilité.

Des services « juste bien »... et plutôt pas bien du tout !

Orange a donc fait le choix d'encourager des entreprises « majors » pour leur attribuer des marchés découpés en 3 parties sur plusieurs territoires. Ces dernières qui détiennent jusqu'à 90% du marché du réseau, sous-traitent en cascade à d'autres entreprises en rang 2, 3 ou plus ... jusqu'aux auto-entrepreneurs !

Et chacun se sert des bénéfices à chaque étage !

De l'avis de tous, ces sous-traitances à plusieurs niveaux ont provoqué des cascades de dysfonctionnements sans que le donneur d'ordre ne s'en préoccupe trop sauf si c'était trop visible.

Pas 30 solutions pour la qualité de service

Dans le dernier appel d'offre, les sociétés « majors » comme Sogetrel ou Scopelec ont été bousculées au motif de défauts répétés de qualité de service. On n'est pas certain que les objectifs affichés de qualité des travaux seront mieux garantis par la nouvelle « major » qui va remplacer Scopelec. Solution 30 est une entreprise luxembourgeoise dont les comptes n'ont pas été certifiés en 2020, ce qui a provoqué une perte de confiance des actionnaires.

Il ne nous appartient pas d'entrer dans les conflits de requins du monde capitaliste mais cette société s'affiche d'abord comme une société sans trop de salarié.e.s, donneuse d'ordre à d'autres PME sous-traitantes : pas de quoi rassurer pour une amélioration de la qualité de service.

Solidaires des salarié.e.s sous-traités maltraités !

Si la Sogetrel annonce jusqu'à 600 mutations pour ses salariés, Scopelec envisage le licenciement de 1000 à 1800 salariés pour faire face à 40% de baisse de son activité.

Le cynisme de la direction

Du haut de ses stock-options, la direction d'Orange dit que « cela n'impacte en rien l'emploi local » puisque le secteur est en pénurie de main d'œuvre et s'appuie sur des emplois locaux et non délocalisables. Orange indique sans rire que les salariés n'ont qu'à passer d'un prestataire à un autre ; Sauf que le nouveau donneur d'ordre n'envisage pas de les reprendre avec leur ancienneté et autres avantages sociaux !

Des salarié.e.s jeté.e.s

Aujourd'hui, Scopelec est en procédure de sauvegarde et nulle pression, ni du gouvernement, ni du donneur d'ordre n'a été exercée sur Solution 30 pour lui imposer de reprendre tous les salariés qui souhaitent conserver leur emploi avec leurs avantages acquis ...

comme c'est d'usage dans d'autres conventions collectives.

D'autres solutions sont possibles !

Pour Sud, la solution serait plutôt de ré-internaliser activités et tous les salariés qui le souhaitent afin d'éviter mobilités géographiques et chômage. Nous revendiquons des garanties sociales et l'assurance de la qualité de service par des formations et un contrôle direct du donneur d'ordre pour le bien commun des communications.



Du gagnant/gagnant, nous sommes passés au tous perdants !

Car aujourd'hui, au travers de la valse des majors/partenaires via le nouveau contrat RCCentric, c'est surtout ORANGE le grand perdant en terme d'embauches et de contrat !